REGLEMENT DU JEU CONCOURS
« Tentez de GAGNER une des 3 tablettes et un des 10 logiciels WITIGO en répondant maintenant à quelques questions »

Article 1 : Organisation du jeu concours

La société Profil Technology, dont le siège social est au 49 rue de la Vanne, 92120 Montrouge, inscrite au RCS sous le n° B 349 937 441, organise un jeu concours intitulé « **Tentez de GAGNER une des 3 tablettes et un des 10 logiciels WITIGO en répondant maintenant à quelques questions»** qui aura lieu sur www.witigo.eu/landing/concourswitigo

Article 2 : Participation

La participation au jeu concours est ouverte du 10 février au 10 mars 2015 inclus à tout le monde à l'exception à l'exclusion des personnes travaillant pour Profil Technology, ainsi que des membres de la famille de ces personnes. Les participants âgés de moins de 18 ans devront obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou tuteur pour participer au Jeu et accepter le présent règlement.
Profil Technology pourra demander à tout participant mineur de justifier de cette autorisation et, le cas échéant, disqualifier un participant ne pouvant justifier de cette autorisation.

Cette participation est gratuite et se fait sans obligation d'achat. La participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement, ce qui comprend toute modification ultérieure pouvant être rendue nécessaire par les circonstances.

Article 3 : Principe et modalités du jeu

La participation au Jeu est limitée à une (1) participation par joueur (même nom, même prénom, même adresse). Dans le cas où un joueur effectue plusieurs participations, il ne sera tenu compte que de la participation étant parvenue en premier aux Sociétés Organisatrices.

Pour participer au Jeu, le joueur doit se rendre à l'adresse URL www.witigo.eu/landing/concourswitigo et répondre aux questions suivantes :

- **Question 1**

Quel est le slogan de l'événement « SAFER INTERNET DAY » ?

- **Le meilleur d'Internet**
- **Ensemble, pour un meilleur Internet !**
- **Protégez vos enfants des contenus inappropriés**

Indice : http://www.internetsanscrainte.fr/le-projet/safer-internet-day-2014

- **Question 2**

Le cyberharcèlement est devenu un fléau sur Internet. Combien d'élèves se déclarent-ils avoir été victime d'une agression en ligne ?

10%
23%
40%

Indice :http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/quest-ce-que-le-harcelement/le-cyberharcelement/

- **Question 3**

Witigo Parental Filter permet de faire un choix de filtrage par catégorie de contenu inapproprié. Combien y a-t-il de catégories disponibles ?

- **10**
- **17**
- **27**

Indice : http://www.witigo.eu/produits/

- **Question 4**

Sur quel(s) critère(s), Witigo Parental Filter est-il classé meilleur contrôle parental dans le test comparatif FILTRA (organisme indépendant) en 2014 ?

- **Filtrage**
- **Options**
- **Utilisation**
- **Tous les critères du test**

Indice : http://www.filtra.info/test-controles-parentaux/

Pour valider sa participation au Jeu, le joueur devra également remplir le formulaire de participation. Tous les champs du formulaire de participation sont obligatoires.

Toute inscription inexacte ou incomplète ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Ne seront notamment pas prises en considération les inscriptions dont les coordonnées sont inexactes ou incomplètes ou celles qui ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement, celles adressées en nombre, celles adressées après la fin du Jeu.

Article 4 : Prix

La participation est limitée à une participation par personne (même nom, même prénom, même adresse, même code postal) durant toute la durée du concours

Les prix sont les suivants :

1er et 3e prix : 3 tablettes Tabkids de Bigben d'une valeur de 79 euros TTC chacun.

Du 4e au 10e prix : 10 logiciels Witigo d'une valeur de 24.99 à 39.99 euros TTC chacun en fonction de la version choisie par le client vainqueur.
En effet, les prix varient selon la version que choisira le client :

- Witigo Parental Filter pour Windows 39.99€ pour 1 an et 3 postes
- Witigo Parental Filter pour Mac 24.99€ pour 1 an et 1 poste
- Witigo Parental Filter pour Linux 24.99€ pour 1 an et 1 poste
- Witigo Parental Filter pour Android 27.99€ pour 1 an et 3 postes

L'attribution des prix se fait à raison d'un prix par gagnant.

Si les circonstances l'exigent, Profil Technology peut remplacer les lots prévus par des lots de même nature et de valeur égale ou supérieure.

Article 4 : Désignation des gagnants

Les prix seront mis à disposition par Profil Technology auprès du gagnant uniquement suivant les informations fournies sur une base déclarative dans le formulaire de participation au Jeu.
En tout état de cause, la mise à disposition des dotations se fera selon les modalités communiquées par Profil Technology, dans le courrier électronique confirmant le gain ou par tout autre moyen à la convenance de Profil Technology.

Le tirage au sort s'effectuera le 13 mars par Nicolas Lacourte au 49 rue de la vanne à Montrouge.

Les prix seront attribués selon l'ordre d'arrivée des bulletins parmi les bulletins comportant toutes les réponses correctes aux questions posées.

Tout participant n'ayant pas respecté le présent règlement, ayant triché, menti sur son identité ou troublé le déroulement du concours sera légitimement exclu de plein droit par Profil Technology, cette exclusion emportant par ailleurs déchéance de tout droit sur les lots en jeu.

La désignation des gagnants est irrévocable et définitive. Elle ne souffre aucune contestation.

Les deux prix ne peuvent être attribués à la même personne, ceci constituant un acte de tricherie et invalidant toute participation de cette personne au présent concours. Dans le cas où le même foyer (même nom, même adresse) serait désigné plus d'une fois, seule la première attribution de prix, d'un point de vue temporel, demeure valable, les autres attributions à ce foyer étant invalidées au profit d'un autre ou d'autres candidats

Si un gagnant ne se manifeste pas dans les quinze (15) jours suivant l'envoi du courrier électronique, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot qui demeurera alors la propriété de Profil Technology.

Profil Technology se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le concours en cas de fraude avérée.

Article 5 : Responsabilité

En aucun cas Profil Technology ne peut être tenue pour responsable de tout dommage lié, de près ou de loin, à la participation ou à l'organisation de ce concours. De même Profil Technology ne peut être tenue pour responsable des dommages provoqués par l'utilisation ou la possession du lot gagné.

La responsabilité de Profil Technology ne peut être engagée en cas de retard ou d'impossibilité de désigner ou choisir les gagnants si ce retard ou cette impossibilité ne découle pas de la seule volonté ou du seul fait de Profil Technology. Il en va de même en cas d'annulation du concours.

Article 6 : Données à caractère personnel

Les participants acceptent que les informations données à l'occasion de la participation au concours soient traitées et utilisées par Profil Technology.

Ils acceptent par ailleurs que soient effectuées toutes les vérifications nécessaires concernant leur identité et leurs coordonnées, toute indication fausse ou erronée entraînant automatiquement l'élimination de leur participation.

Les participants autorisent par ailleurs Profil Technology à utiliser, diffuser leurs nom, prénom, code postal, ou toute autre information donnée lors de la participation, ainsi que, le cas échéant leur voix et leur image, sur tout support, pour les communications concernant le concours, sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que ceux envisagés par le présent règlement.

Les données personnelles contenues dans les cartes seront collectées, traitées et utilisées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et à la loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 juin 2004.

Profil Technology s'interdit de céder, louer ou transmettre à des tiers les informations collectées à l'occasion du concours, ces informations n'étant utilisées que par Profil Technology.

Toute personne concernée peut s'opposer à l'utilisation de ses données, réclamer la rectification ou le retrait de celles-ci, par courrier simple..
Profil Technology s'engage à traiter la demande dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception de la demande.

Toutes les demandes relatives aux données à caractère personnel collectées par le biais de cette opération doivent être faites à l'adresse suivante : Profil Technology, 49 rue de la Vanne, 92120 Montrouge, France.